

TST, Enero 2017, n° 32, pp. 14-26

## L'arrivée précoce du gaz naturel à Bordeaux (1949-1962)

Alexandre Fernandez  
Université Bordeaux Montaigne

### Resumen

Este artículo analiza la temprana llegada del gas natural a Burdeos en el periodo comprendido entre 1949 y 1962. Es un caso especialmente interesante porque fue una de las ciudades francesas pioneras en la adaptación del gas natural y por la singularidad de la historia del gas en Burdeos. Otros aspectos que analizo en esta investigación son el papel desempeñado por la innovación tecnológica, y la reconversión de la red de distribución.

**Palabras clave:** Gas natural, Burdeos, Francia.

**Códigos JEL:** N54, N64, N74, N94.

### Abstract

This article analyses the early arrival of natural gas to Bordeaux in the period between 1949 and 1962. It is a case especially interesting because it was one of the pioneer cities in France regarding the adaptation of natural gas and because of the uniqueness of the history of gas in Bordeaux. Other aspects are discussed in this research such as the role played by technological innovation and also the conversion of the distribution network.

**Key words:** Natural gas, Bordeaux, France.

**JEL Codes:** N54, N64, N74, N94.

TST, Enero 2017, n° 32, pp. 14-26

## L'arrivée précoce du gaz naturel à Bordeaux (1949-1962)<sup>1</sup>

[Fecha de recepción del original: 06-07-2016; versión definitiva 10-09-2016]

**Alexandre Fernandez<sup>2</sup>**

Université Bordeaux Montaigne

### 1. Introduction

L'exploitation du gaz naturel de Lacq a cessé à la fin de l'année 2013. Sans doute, la part du gaz de Lacq dans l'approvisionnement gazier national avait-elle régulièrement et intensément diminué au cours des décennies, mais désormais, comme pour le pétrole, la France ne doit plus compter que sur l'approvisionnement extérieur. Il ne s'agit pas de proposer ici une histoire de la politique nationale du gaz en France, des enjeux sous-tendus par cette évolution de la géo-économie de l'énergie<sup>3</sup>. Plus modestement il s'agit, après avoir rappelé en premier lieu la singularité de l'histoire gazière à Bordeaux, de présenter quelques aspects de ce que fut la réception du gaz naturel, innovation technique, inflexion des usages, dans une des villes pionnières en la matière.

### 2. La singularité de l'histoire gazière bordelaise

“La révolution gazière causée en France par le gaz de Lacq est appelée à s'accroître rapidement, accompagnée d'un développement considérable des consommations de gaz, et elle s'étendra d'ailleurs à toute l'Europe”<sup>4</sup>.

Au moment même où ces propos étaient publiés, en septembre 1962, la substitution du gaz de houille par le gaz naturel provenant du gisement de Lacq (département des Basses-Pyrénées) venait d'être accomplie à Bordeaux, signalant une précocité remarquable que la capitale girondine partageait avec Toulouse et qui, assurément, la distinguait –Paris, par exemple, ne bénéficiant d'un approvisionnement général en gaz naturel qu'en 1966. Sans doute, aux Etats-Unis, où le gaz naturel couvrait 40 % des besoins en énergie thermique, en URSS, au Canada, le gaz naturel couvrait une

<sup>1</sup> Esta investigación forma parte de los resultados del Proyecto I + D *Origen, consolidación y evolución de la industria del gas en España (siglos XIX-XXI)*, HAR2014-52141-P, financiado por la Dirección General de Innovación Científica y Técnica del Ministerio de Economía y Competitividad.

<sup>2</sup> Contacto: alexandre.fernandez@u-bordeaux3.fr.

<sup>3</sup> Fernandez (à paraître).

<sup>4</sup> Antoine Bolzinger, “Production régionale et locale, transport et stockage du gaz”, *Revue française de l'énergie*, n° 144, décembre 1962, p. 91 cité in Beltran A., Williot J.-P. (2012).

part notable des besoins en énergie (40% des besoins en énergie thermique aux Etats-Unis par exemple<sup>5</sup>). Mais en Europe, mis à part le cas alors tout à fait exceptionnel de l'Italie où le gaz naturel représentait 86% du gaz disponible<sup>6</sup>, c'était encore le temps des débuts de l'aventure gazière néerlandaise fondée sur les gisements considérables de Groningue exploités à partir de 1959<sup>7</sup>. Ailleurs, faute de ressources naturelles, il allait falloir attendre encore une bonne décennie, voire deux ou trois. Ainsi, en Espagne: si Barcelone put s'approvisionner en gaz liquéfié libyen dès 1969<sup>8</sup>, l'aire de distribution de gaz naturel demeura fort longtemps circonscrite à la Catalogne, pratiquement jusqu'à la signature du "Protocolo de Intenciones para el Desarrollo de la Industria del Gas en España" dans 1985<sup>9</sup> et à la mise en service de l'interconnexion avec le réseau français en 1993 (ligne Lacq-Calahorra)<sup>10</sup>. Constatant le retard gazier espagnol dans un article séminal et évoquant à l'inverse l'usage apparemment plus développé qu'ailleurs du gaz butane en bouteille<sup>11</sup>, Carles Sudrià avait ensuite établi combien ce retard en matière de gaz naturel, très sensible en ce début des années 1980, n'était pas tant dû, en amont, à l'absence de matières premières (gisements) qui, après tout pouvaient être achetées et acheminées par méthanier, qu'à l'absence, en aval en quelque sorte, d'un réseau de distribution pré-existant et à l'inaccoutumance au gaz canalisé de la population -mis à part l'importante exception catalane<sup>12</sup>.

Précisément, l'arrivée du gaz naturel à Bordeaux allait permettre à la ville de renouer avec cette solide "économie du gaz" qui s'y était établie au XIXe siècle. Il s'était établi un système énergétique local nourri par l'approvisionnement en charbon gallois, administré par une compagnie concessionnaire d'origine britannique implantée depuis 1832, qui avait su se transformer en 1904 et qui trouvait aisément son marché dans une agglomération de 300 000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale –au point qu'à bien des égards, à cette époque encore, la ville était bien davantage "gazière" qu'"électrique" (ainsi, vers 1912 encore, plutôt que de se risquer au moteur électrique, bien des industriels employaient plus volontiers des moteurs au gaz, dont ils avaient fait l'acquisition quelques années plus tôt et qui fonctionnaient très bien<sup>13</sup>).

Il faut ici, à nouveau, souligner une singularité institutionnelle –et politique– de l'histoire gazière bordelaise. En 1919 avait été créée la *Régie municipale du gaz et de l'électricité de Bordeaux* (RMGEB), alors même que les entreprises municipales

<sup>5</sup> Beltran et Williot (2012, p. 40).

<sup>6</sup> Williot (2005) in Paquier, Williot (2005, p. 69).

<sup>7</sup> En 1961 la production commercialisée de gaz naturel était de 375 millions de m<sup>3</sup> aux Etats Unis; de 59 millions en URSS; de 18 millions au Canada; de 10 millions en Roumanie; de 6,8 millions en Italie; d'un peu plus de 4 millions en France; de 1,5 million en Autriche et seulement de 480 000 m<sup>3</sup> aux Pays-Bas (mais la production néerlandaise allait atteindre près de 4 millions dès 1966). Braclay (1970).

<sup>8</sup> Fàbregas (2009).

<sup>9</sup> Fàbregas (1986).

<sup>10</sup> Voir par exemple Martínez (coord.) (2009) y Fernández-Paradas (2015).

<sup>11</sup> Sudrià (1983).

<sup>12</sup> Sudrià (1984).

<sup>13</sup> Fernandez (1998).

demeuraient en France des exceptions<sup>14</sup>. Or, la loi d'avril 1946 de nationalisation des entreprises privées de production, de transport et de distribution d'électricité et de gaz et qui porta la création des établissements publics Electricité de France (EDF) et *Gaz de France* (GDF) avait tenu à l'écart les entreprises publiques déjà existantes, dont la RMGEB, qui pouvait ainsi poursuivre sa destinée. Cette autonomie allait être utilisée comme ressource politique pour revendiquer au profit de Bordeaux, sans plus d'argument qu'une relative proximité géographique, les ressources énergétiques des gisements de gaz naturel découverts à peine deux mois avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale dans les Pyrénées.

Dès 1950, un député de la Gironde, à ce moment président de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, Jean-René Guyon, pariait sur les formidables potentialités économiques qu'allait offrir l'exploitation des gisements de gaz naturel que l'on venait de découvrir dans les Pyrénées:

“L'arrivée du gaz naturel à Bordeaux peut être considérée comme la première étape du redressement économique de notre cité. Bordeaux dispose désormais de ce combustible particulièrement noble et elle est prête à accueillir les industries de transformation qui en auraient besoin. Nous sommes dans une situation identique à celle qui se serait produite par la découverte dans le sous-sol de la Gironde d'une mine de charbon de très haute qualité”<sup>15</sup>.

Mais, comme nous le verrons, les choses n'étaient pas aussi simples. D'une part, si le gaz naturel est d'abord un gaz de meilleure qualité, sa distribution dans le réseau imposait la réalisation préalable de très importantes opérations techniques. D'autre part, et surtout, si l'on pouvait espérer que l'amenée du gaz naturel à Bordeaux supprimât le risque de saturation de l'offre qui pouvait avoir lieu –et qui, à plusieurs reprises, notamment en 1914-1915, avait eu lieu (enclenchant précisément les tensions entre concessionnaire et autorité concédant qui aboutit à la municipalisation) dès que la demande croissait trop rapidement (une situation prévisible à l'orée des années 1950)– elle supposait une dépendance à l'égard du fournisseur.

### **3. Le gaz de Saint-Marcet, comme ressource d'appoint; les solutions palliatives à la distillation de la houille**

Du gaz naturel avait été découvert à Saint-Marcet (Haute-Garonne) en juillet 1939. L'Etat en avait confié l'exploitation à un établissement public, créé à cette occasion, la *Régie autonome des pétroles* (RAP). En 1942, Toulouse, distante de quelques dizaines de kilomètres du gisement, pouvait être desservie. A cette date encore, nul ne paraissait songer à Bordeaux que la cité pût bénéficier de cette nouvelle ressource, dont on ne savait pas grand-chose au demeurant, ni sur le plan technique, ni sur le plan économique.

---

<sup>14</sup> Fernandez (1996). Fernandez (2015).

<sup>15</sup> Déclaration reproduite dans un ouvrage que Jean-René Guyon faisait paraître en 1954 et intitulé *Pour le développement de l'économie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, Bordeaux, Delmas, cité in Bouneau, Fernandez (1997).

A la Libération, c'est au niveau national, dans le cadre des efforts engagés par l'Etat dans le domaine énergétique, que l'idée allait germer. Ce fut le ministère de la Production industrielle qui demanda une étude sur la possibilité d'une fourniture en gaz naturel de Bordeaux, située à plus de 230 kilomètres de Saint-Marcet: la déclaration d'utilité publique du programme intervint le 23 mars 1946. L'amenée de gaz naturel par pipe-line de Toulouse à Bordeaux était autorisée en avril 1947. La mise en service était effective en mars 1949, malgré les protestations de Gaz de France qui avaient réclamé que les installations de gaz naturel (non couvertes par la loi de nationalisation d'avril 1946) fussent intégrés à la société nationale. L'ère française du gaz naturel s'ouvrait sur cette liaison, encore tenue, entre les deux cités du sud-ouest du pays.

Disposer d'une ressource comme le gaz naturel pouvait apparaître comme une aubaine. En effet, on pouvait espérer ainsi diminuer d'autant les achats de houille nécessaires à l'approvisionnement d'une usine destinée à alimenter une ville de la taille de Bordeaux (300 000 habitants), d'autant plus que la forte inflation française renchérisait les coûts relatifs du charbon importé et que le charbon français (les compagnies avaient été nationalisées et regroupées au sein de Charbonnages de France) était, dans le cadre de la Planification, prioritairement affecté à l'industrie lourde<sup>16</sup>. Or, la municipalité bordelaise se montra tout d'abord très prudente quant à la possibilité de disposer de ces ressources pyrénéennes. D'une part, et en premier lieu, parce que l'on tenait à conserver le contrôle total de la Régie. Il est vrai que Gaz de France, arguant de la complexité technique des opérations de réception et d'adaptation des installations bordelaises et de leur coût induit proposait, au nom "d'intérêts généraux" qui ne pouvaient s'entendre qu'à l'échelle régionale, voire nationale, que GDF et EDF "prennent en charge, par exemple sous forme de gérance, les moyens de production de gaz que possède la Ville de Bordeaux et de réaliser les installations nécessaires pour l'utilisation de la nouvelle énergie"<sup>17</sup>. On comprend que le maire de Bordeaux, "désireux de conserver l'entière responsabilité d'un service qui, depuis bientôt trente ans, fonctionne à la satisfaction générale"<sup>18</sup> n'ait accepté que des "suggestions et conseils" et une aide financière, en suggérant que celle-ci soit constituée d'une part de l'avance de un milliard de francs reçus par GDF de l'Etat ou sur le Fonds national de développement de l'électricité et du gaz. D'autre part, parce que l'on était encore dubitatif sur les possibilités économiques du gaz de Saint-Marcet, et sur les répercussions financières sur les comptes déjà très précaires de la Régie, même avec le financement par l'Etat du coût de l'acheminement sera financé par l'Etat.

En effet, le gaz naturel de Saint-Marcet, très pur (méthane à 92%) a un haut pouvoir calorifique (9 500 cal/m<sup>3</sup>). Mais sa distribution exigeait la transformation des appareils des usagers, des brûleurs en premier lieu. Les services techniques de la régie tentèrent alors de relever le pouvoir calorifique du gaz distribué à 5 000 calories/m<sup>3</sup>, ce qui devrait

---

<sup>16</sup> Parallèlement, l'industrie gazière en général (et a fortiori à Bordeaux où il ne s'agissait pas d'une entreprise nationale) non prioritaire (au contraire de l'électricité) eut, en ces années d'après-guerre, quelque peine à obtenir de l'industrie les équipements dont elle avait besoin : pour mise en contexte européen, voir Fernandez- Paradas et Martykánová (à paraître).

<sup>17</sup> Lettre du chef de la division du Sud-Ouest de GDF au maire de Bordeaux, 17 mars 1946, cité in Bardes (1992, p. 142).

<sup>18</sup> Lettre du maire de Bordeaux au chef de la division du Sud-Ouest de GDF, 1<sup>er</sup> avril 1946, *ibid.*, p. 143.

permettre d'améliorer la puissance du réseau du cinquième sans pour autant augmenter les émissions de gaz. Mais, des dysfonctionnements affectant les appareils des usagers, on dut dans l'urgence procéder à une révision systématique des chaudières et chauffe-eau qu'on avait voulu adapter. Une expérience qui allait s'avérer précieuse par la suite<sup>19</sup>.

Comme par ailleurs bien des incertitudes techniques demeuraient, on comprend qu'une substitution générale ait été écartée par la direction de la RMGEB (autant par la direction politique, c'est-à-dire le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, que technique, le directeur-général José Lagoubie)<sup>20</sup>.

On continua ainsi à l'usine de Bacalan<sup>21</sup>, où aboutissait le gaz naturel en provenance de Saint-Marcet, à distiller de la houille<sup>22</sup>. On en obtenait le coke nécessaire à l'opération de cracking (transformation du mélange de méthane et de vapeur d'eau en hydrogène) permettant de mélanger le gaz ainsi reformé (reformage) à du gaz naturel, ce qui améliorait ses qualités de combustion, abaissait son pouvoir calorifique et lui donnait les propriétés du gaz de ville.

Cette solution s'avérant insatisfaisante, la RMGEB établit en 1951 un atelier de reformage (dans les documents de l'époque on emploie le terme *reforming*) catalytique construit par la Société de la Grande paroisse selon le procédé Hercule-Powder<sup>23</sup>. L'approvisionnement en houille était désormais inutile, ce qui fut accueilli avec grand soulagement par le service comptable. La nouvelle usine comportait deux fours à deux cellules de quatre tubes de 250 mm de diamètre et de 10mm de hauteur. Ces tubes en acier réfractaire contenaient un catalyseur au nickel en présence duquel s'effectuait l'opération de reformage; avant d'être distribué le gaz était odorisé, afin d'être détectable, et benzolé afin de maintenir en état les joints de canalisation: la capacité maximale quotidienne était portée à 300 000m<sup>3</sup> à 5 000 calories/m<sup>3</sup><sup>24</sup>.

En tout état de cause, le pari du gaz naturel de Saint-Marcet pouvait paraître encore risqué. En raison, d'une part, des incertitudes sur les réserves du gisement: pas plus de quinze à vingt ans, moins dans le cas de figure d'une hausse importante de la consommation, selon les études prospectives. Etant donné, d'autre part, des mauvaises relations entre la RMGEB et la RAP. Les deux sociétés, en effet, étaient en litige sur à peu près tous les points: les prix, l'accès à la clientèle, le versement des redevances, les dépassements de consommation<sup>25</sup>.

---

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Bardes (1992).

<sup>21</sup> Les installations de l'usine de Bacalan (au nord de Bordeaux), établie en 1907, avaient été rénovées et étendues sur plusieurs dizaines d'hectares durant les années 1930 et pouvaient fournir 150 000 m<sup>3</sup> par jour.

<sup>22</sup> La "distillation" de la houille est le terme employé par les gaziers pour désigner l'opération qui consiste à décomposer celle-ci dans un four sous l'action de la chaleur à l'abri de l'air. Pour les gaziers qui ont pour objectif principal la production de gaz, le coke est un sous-produit. Les fabricants dont l'objectif est d'obtenir un combustible constitué de carbone à l'état libre et pour qui le gaz n'est qu'un sous-produit, préfèrent le terme de carbonisation.

<sup>23</sup> Bardes (1992, p. 100).

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> Voir Bardes (1992, p. 103) qui cite une lettre de l'ingénieur-en-chef des Mines adressée à la RAP: "... devraient être supprimées les conditions apportées par vous [la RAP] à cette fourniture, qui empêchent de fait

On comprend que dans ces conditions la Régie, qui espérait une augmentation de la demande gazière, ait promu la recherche de solutions palliatives. Le crackage catalytique “permet[ant] de subvenir aux besoins pour quelques années, mais ne permet[tant] aucune réserve”<sup>26</sup> il convenait de trouver une source d’approvisionnement palliative efficiente au moins en hiver, lors des pics de consommation. Il fallait trouver des modes plus efficaces d’ajustement aux variations saisonnières de la demande. En mai 1955, un contrat était signé avec la raffinerie de pétrole d’Ambès. Au demeurant, ce fut l’extrême rigueur de l’hiver 1954 qui fit accélérer les choses: en effet, alors que l’idée était dans l’air depuis 1952 d’utiliser le gaz de raffinerie, nombre de conseillers municipaux s’étaient montrés réticents, soit parce qu’ils étaient opposés à l’idée de devoir traiter avec une grande compagnie américaine –Caltex propriétaire de la raffinerie d’Ambès– soit, comme Jean-René Guyon parce qu’ils mettaient leurs espoirs dans l’arrivée prochaine du gaz naturel en provenance du gisement de Lacq.

#### 4. Lacq: du gaz naturel en abondance

En cherchant du pétrole on avait découvert en 1951 à Lacq (Basses-Pyrénées) un gisement de gaz naturel aux réserves exceptionnelles. Mais ce gaz très chargé en soufre, très corrosif, attaquait les canalisations. Il fallait que les sidérurgistes français mettent au point des aciers spécifiques au transport de ce gaz, résistant à l’action corrosive du H<sub>2</sub>S et du CO<sub>2</sub><sup>27</sup>. L’autre question qui se posait était celle de l’opérateur-exploitant de cette véritable manne énergétique de Lacq. Un compromis, long à se dessiner, fut trouvé entre Gaz de France et la Société nationale des pétroles d’Aquitaine (SNPA). Une nouvelle société, la Compagnie française du méthane, serait chargée du transport et de la commercialisation hors du quart sud-ouest du pays et la Société nationale des gaz du Sud-Ouest (SNGSO), créée en 1945 par la RAP et la SNPA, mais où Gaz de France obtenait désormais des participations, de la commercialisation dans le sud-ouest. Le temps que l’on trouvât l’acier capable de résister à la corrosion extrême de ce gaz chargé en soufre, grâce notamment au procédé mis au point par Vallourec<sup>28</sup>, et en avril 1955, SNGSO entra en contact avec la RMGEB.

A compter du 1er janvier 1956, les industriels situés sur les communes normalement desservies par la RMGEB et dont la consommation était supérieure à cinq millions de thermies par an seraient directement desservis par la SNGSO<sup>29</sup>, qui s’engageait également

la RMGEB de distribuer dans les meilleures conditions [...] le gaz combustible qu’elle fabrique ou qu’elle peut se procurer [...] On peut se demander si la non réalisation des prévisions de fourniture de gaz naturel à l’agglomération bordelaise n’est pas la raison principale du fait que les ventes globales de gaz naturel réalisées par la RMGEB sont nettement inférieures au programme”.

<sup>26</sup> José Lagoubie, *Considérations sur les techniques nouvelles applicables à la fabrication du gaz de ville*, rapport du 6 juin 1952, cité in Bardes (1992, p. 104).

<sup>27</sup> Voici les compositions approximatives du gaz naturel de Lacq, avant et après épuration : avant épuration: méthane 69,5%, éthane 3%, propane 1,4%, butane 0,4%, hydrogène sulfuré 15,2%, gaz carbonique 9,6%, gaz divers 0,9%; après épuration : méthane 97,4%, éthane 2,2%, propane 0,1%, azote, 0,3%: Gaz de France, *Le gaz énergie nouvelle*, Paris, Editions SDIG, 1971. “distillation”.

<sup>28</sup> “Gaz de Lacq, une histoire d’audace”, *L’Usine nouvelle*, novembre 2013.

<sup>29</sup> Beltran et Williot, (2012, p. 42): “Un compromis qui ne fut pas facile à obtenir intervint entre GDF et la SNPA: dans le Sud-Ouest le transport et la commercialisation par le biais de la SNGSO était confié à une société baptisée Compagnie française du méthane”.

à approvisionner jusqu'à un certain plafond la RMGEB, qui continuerait à vendre du gaz aux industriels plus petits et à tous les autres usagers, à un tarif abaissé. Grâce à l'intervention de l'Etat s'engageait en charge une partie des aléas techniques, les entreprises industrielles qui s'installeraient dans le Sud-Ouest obtiendraient un rabais d'un franc sur l'achat du gaz naturel, un tel arrangement, qui signifiait un allègement très substantiel du prix du gaz (cinq francs au lieu de six francs le m<sup>3</sup>) ne fut d'ailleurs pas sans susciter quelques protestations notamment de la Chambre de commerce de Marseille qui dénonça ce "franc Sud-Ouest" et réclama, en vain, des ristournes comparables à EDF pour les industriels de la région<sup>30</sup>. S'étant rendu aux arguments des députés de la région, l'Etat, considérant cette aubaine énergétique comme l'occasion d'établir un dispositif d'aide au développement industriel d'une région en relatif retard sur l'ensemble français, avait persuadé les opérateurs gaziers de consentir aux clients du sud-ouest un tarif préférentiel.

Le changement technique produisait à Bordeaux une mutation du marché. Le premier élément étant que l'on ne craignait plus la saturation de l'offre. A une situation d'administration de la rareté se substituait une situation de gestion de l'abondance. Avec la mise en service de la deuxième tranche de l'usine de production de Lacq, la RMGB était assurée de ses approvisionnements en même temps que le tarif auquel elle achetait le gaz tendait à diminuer. Le prix de la thermie du gaz naturel étant inférieur au coût de revient de fabrication du gaz de ville et la quantité disponible étant très importante, on aurait la possibilité de développer les ventes en proposant un prix plus attractif à un plus grand nombre de personnes.

La contrepartie était la fin de l'isolat énergétique bordelais. Sur le modèle des interconnexions électriques les installations gazières bordelaises allaient être reliées par canalisation à la zone de production. Or, La Régie n'avait aucun contrôle sur les infrastructures de transport.

Parallèlement, et précisément en considération des espérances suscitées par le gaz naturel de Lacq, la municipalité décidait de céder la concession de la distribution d'électricité qu'elle avait conservée en 1946 à l'EDF<sup>31</sup>. Le tournant de 1956 signifiait pour la Régie, désormais RMGB, la fin annoncée de ses activités de production. La RMGB allait devenir une entreprise de distribution.

## 5. La nécessaire conversion générale du réseau de distribution

Le pouvoir calorifique du gaz de Lacq épuré, élevé, est de 9,7 th/m<sup>3</sup>. Cependant, si les perspectives tracées par le développement prévisible de la distribution de gaz naturel étaient séduisantes, cela impliquait au préalable la conversion du réseau de distribution. Jusque-là la distribution était assurée par deux réseaux, respectivement en basse et moyenne pression: le premier constitué de canalisations en fonte de fort calibre, relié aux deux stations gazométriques de la Bastide et de Bacalan et irriguant l'ensemble de la ville; le second composé de conduites en acier suivant la ligne des boulevards puis le long des

<sup>30</sup> Beltran et Williot (1992, p. 107).

<sup>31</sup> Fernandez (1998).



quais formant une sorte de boucle à partir de l'usine de Bacalan. La haute pression (20 bars) fit son apparition à Bordeaux avec l'arrivée du gaz naturel. La liaison entre des réseaux de pressions distinctes devait être assurée par des postes de détente de nouveau type.

Les travaux de conversion furent adjugés principalement à la Société des travaux hydrauliques, études et recherches gazières (THERG) et à la Société auxiliaire de vérification et d'entretien (SAVE). Il s'agit de procéder à la conversion de l'appareillage de plus de 100 000 abonnés à Bordeaux (plus de 80 000) et dans la proche banlieue. Compte tenu du coût et du savoir-faire exigible les opérations, décidées par secteur et par tranche annuelle, sont très progressives. En 1956, seuls 400 abonnés furent concernés, le rythme allant crescendo naturellement par la suite, jusqu'à 28 000 conversions en 1961 et encore 21 000 entre janvier et septembre 1962. Le 1<sup>er</sup> octobre tous les abonnés au gaz de Bordeaux et de son agglomération étaient alimentés au gaz naturel.

La conversion au gaz naturel avait impliqué sans doute de nécessaires adaptations techniques, menées à bien en quelques années à destination d'une centaine de milliers d'abonnés. Cependant, il ne s'était point seulement s'agi de s'assurer de l'alimentation des usagers en gaz. Il avait fallu convaincre les abonnés des séduisantes perspectives de consommation qui s'offraient désormais à eux.

Libérée des contraintes de la production de gaz –notamment des augmentations toujours redoutées du prix du charbon– pratiquement assurée de ses approvisionnements, la RMGB pouvait, et devait, se lancer dans une stratégie d'augmentation de la consommation. Il ne suffisait pas, en effet, de préparer l'adaptation du réseau, il fallait se lancer dans une démarche résolue de consolidation ou de conquête de clientèle; bien conscient que, contrairement à l'électricité, le gaz n'a pas de marché captif, qu'il est confronté à la concurrence du charbon, du pétrole, de l'électricité, il fallait convaincre les industriels de la ville et les habitants, en premier lieu de consommer, en second lieu de consommer davantage en multipliant les usages. A cet effet furent organisées plusieurs campagnes de promotion. Dès le 21 juin 1957, à l'occasion de la Foire internationale de Bordeaux une "journée du gaz naturel", tenue conjointement par la RMGB, la SNGSO et GDF et présidée personnellement par le député-maire Jacques Chaban-Delmas, lança cette sorte de propédeutique du gaz naturel. Deux journées en janvier 1958 furent organisées à destination des industriels. En fin de 1959 à 1962, une exposition permanente fut montée dans les locaux de l'usine de Bacalan<sup>32</sup>. Pour espérer quelque résultat la promotion ne devait pas s'en tenir à l'incantation. Ainsi, auprès des abonnés, compte tenu du coût qu'impliquait l'adaptation d'un appareil ancien, la Régie instaura un système de primes incitatives à l'achat de matériel neuf. Pour les nouveaux abonnés –que l'on souhaitait les plus nombreux possibles, non seulement à Bordeaux, où bien des foyers ne possédaient encore qu'une alimentation électrique minimale pour l'éclairage et se chauffaient au charbon, mais surtout dans les banlieues en développement extrêmement rapide à l'époque– la RMGB décida, d'une part, de financer pour partie les branchements et compteurs, en contrepartie d'une redevance mensuelle de location et d'entretien, et, d'autre part, de financer les installations intérieures par un système de crédit.

<sup>32</sup> Bardes (1992, p. 118-119).

## 6. Ce que le gaz naturel change à Bordeaux

La conversion achevée en 1962 disqualifiait automatiquement ce qui subsistait des installations gazières hérités de l'âge du gaz de houille. Une première réduction de l'empreinte foncière avait eu lieu dès 1960 par regroupement des unités et vente de terrain; à la fin de 1962 l'atelier de cracking et les gazomètres étaient définitivement réformés. Nombre d'ouvriers, protégés par leur statut, avaient déjà été mis à la retraite anticipée. Compte tenu de l'impact social et paysager d'une usine à gaz de la taille de celle de Bordeaux, implantée sur le site depuis sept décennies, c'était tout un quartier, celui de Bacalan, qui allait changer de physionomie.

Bien que Bordeaux eût été, on l'a dit, une ville plutôt gazière, la consommation de gaz y était, comme partout, en déclin. Depuis plusieurs décennies le gaz ne paraissait résister qu'à grand peine au dynamisme conquérant de l'électricité et désormais du pétrole (essor du fuel domestique), tandis que le charbon conservait encore vers 1960 de solides positions pour le chauffage et la cuisine.

Incontestablement, l'amenée du gaz naturel a infléchi cette tendance. Le gaz pouvait désormais se poser comme une alternative crédible. Ainsi, en 1965, un rapport de l'Ingénieur en chef des mines (représentant de l'Etat), rédigé pour l'équipement de chauffage des logements d'un très important ensemble immobilier en périphérie de Bordeaux, écartait non seulement le charbon, trop cher, mais également le fuel (alors même qu'en ce milieu des années 1960 les cours du pétrole étaient au plus bas) car dit-il:

“Dans le Sud-Ouest, compte tenu des ressources en gaz, de son prix, l'utilisation individuelle du gaz s'impose pour les trois usages et spécialement pour le chauffage individuel”<sup>33</sup>.

C'était là retrouver ce marquage gazier de l'agglomération bordelaise; sous réserve d'une étude fouillée en ce sens, il apparaît bien, au demeurant, que les campagnes de promotion du “tout électrique” lancées à grand renfort de publicité par EDF vers la fin des années 1970, ont donné moins de résultat ici qu'ailleurs.

La hausse de la consommation de gaz témoigne de cette embellie gazière. Alors que la Régie avait vendu 185,4 millions de thermies en 1950, 240,9 millions en 1955, 349,4 millions en 1960 –une progression due non pas tant à l'arrivée du gaz de Saint-Marcet puis de Lacq qu'à la croissance démographique et économique générale– la hausse est nettement plus sensible par la suite: 970 millions de thermies dès 1965, 1470 millions en 1970.

C'est dire également que, d'un certain point de vue, l'arrivée du gaz naturel a sauvé l'entreprise. Assurément, on ne peut préjuger de ce que la Ville de Bordeaux eût fait dans le cas où les difficultés financières de la régie eussent perduré, mais il est incontestable que les bons résultats –le chiffre d'affaires fut multiplié par cinq en francs constants entre 1950 et 1970; les ventes par 9,8; le nombre d'abonnés multiplié par 1,7; la longueur du réseau de distribution multiplié par 2,5– acquis dès la fin des années 1950 ont encouragé jusqu'en 1991 la bienveillance<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> Bardes, (1992, annexe I-V, p. 77).

<sup>34</sup> Fernandez (2009).

Considérer l'amenée du gaz naturel à Bordeaux comme signe, support et conséquence de mutations à l'œuvre au cœur des années de croissance démographique et économique de l'agglomération et du pays en son ensemble, c'est proposer des éléments à l'appui d'une réflexion entamée déjà de longue date sur le passage de la production de services techniques d'une logique locale à une logique régionale, voire nationale. Dans bien des villes, durant le dernier quart du XIXe siècle, l'industrie gazière s'était affirmée comme l'un des piliers de l'économie urbaine<sup>35</sup>; quelle que soit la nature juridique de l'opérateur, la production et la distribution de gaz à des abonnés industriels ou particuliers avaient largement contribué à l'édification de chacun des « compromis éditaires » qui avaient dû, ici et là, être passés<sup>36</sup>. On a dit dans quelle mesure à Bordeaux les choix institutionnels –la décision de municipalisation– avait contribué à consolider cette configuration. Or, un peu à l'image de ce qu'avait pu avoir comme conséquence de ce point de vue le transport et l'interconnexion électrique, l'exploitation des gisements de gaz naturel bouleversa profondément les termes de l'équilibre du système gazier local. Les enjeux s'étaient déplacés: «le gaz» n'était plus tant un produit dérivé, manufacturé sur place pour un service urbain, qu'intrinsèquement une ressource énergétique tirée de la terre, et donc propriété de la nation en son ensemble, et qui serait l'un des supports essentiels d'un développement économique pilotée par l'Etat via les entreprises nationales. Mais on avait pu ici faire profit de l'existence de ressources naturelles disponibles (à plus de 200 km tout de même, et il avait fallu, rappelons-le, l'intervention de l'Etat pour que cela fût possible) parce que l'on disposait d'un fond de clientèle (les usagers d'avant 1962) et d'infrastructures de distribution qu'il fallait sans doute adapter mais qui avaient le grand mérite d'exister. Le réseau gazier bordelais, tout à la fois hérité de l'époque du «gaz de ville» et rénové par l'effort de conversion des installations de distribution et des appareils domestiques, rattaché à une spécificité régionale (la place de la SNGSO), était bien inséré au plan national, comme rattaché au segment fondamental, originel, comme point d'appui du «grand Y» se déployant du sud-ouest vers la Basse-Loire et la région parisienne, vers la région lyonnaise, achevé en 1965. En ce sens, dotée précocement de gaz naturel, s'attelant à une relative grande échelle à la conversion du réseau de distribution, l'expérience bordelaise fut une étape fondamentale de la *success story* du gaz naturel en France.

---

<sup>35</sup> Millward (2000).

<sup>36</sup> Fernandez (2006).

**Bibliografia**

- Arroyo, Carlos, 2008. "La Política Común de Transportes: origen y evolución en Europa del transporte público por carretera". *Anuario Jurídico y Económico Escorialense*. 41: 51-68.
- Bardes, Muriel, 1992. *Histoire de la RMG(E)B. Mémoire de maîtrise, Université Bordeaux III*.
- Beltran, Alain et Williot, Jean-Pierre, 1992. *Le Noir et le Bleu; 40 ans d'histoire de Gaz de France*. Belfond, Paris.
- \_\_\_\_\_, 2012. *Les routes du gaz. Histoire du transport de gaz naturel en France. Cherche Midi, Paris*.
- Bouneau, Christophe et Fernández, Alexandre, 1997. "Le facteur énergétique dans la reconstruction et le développement de l'économie girondine de 1945 à 1954", in H. Bonin, S. Guillaume et B. Lachaise (dir.), *Bordeaux et la Gironde pendant la Reconstruction, 1945-1954*, MSHA, Talence, pp. 77-99.
- Briand, Christophe, (2012). *Hydrocarbures et développement régional en Aquitaine du début de l'entre-deux-guerres au début des années 1970*, thèse d'histoire Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- Fabregas i Vidal, Père-A., 1986. *La industria del gas en España. Un ensayo de interpretación histórica*. Barcelona.
- \_\_\_\_\_, 2009. "Barcelona y el gas, una relación de 200 años", *Transportes, Servicios y Telecomunicaciones*, 16, pp. 180-204.
- Fernandez, Alexandre, 1996. "La création en 1919 de la Régie du Gaz et de l'Electricité de Bordeaux", *Revue historique*, CCXCIV/1, pp. 109-121.
- \_\_\_\_\_, 1998. *Economie et politique de l'électricité à Bordeaux, 1887-1956*. Presses Universitaires de Bordeaux, Talence.
- \_\_\_\_\_, 2006. *Villes, services publics, entreprises en France et en Espagne XIXe-XXe siècles*. Editions de la MSHA.
- \_\_\_\_\_, 2009. "Destins des régies de gaz et d'électricité en France au vingtième siècle", in Beltran, Alain et Bouneau, Christophe, Bouvier, Yves, Varashin, Denis et Williot, Jean-Pierre (dirs.). *Etat et énergie, XIXe-XXe siècles. Comité d'histoire économique et financière de la France*, Paris, pp. 319-344.
- \_\_\_\_\_, (próxima aparición). *La politique du gaz en France, 1946-2004*.
- Fernández-Paradas, Mercedes, 2015. *La industria del gas en Cádiz (1845-2012)*, Lid Editorial, Sabadell.
- Fernández-Paradas, Mercedes y Martykánová Darina (de próxima aparición) "La industria del gas en España en los años 1940 en el contexto de Europa".
- Giuntini, Andrea, 1999. *Gas e elettricità: dalla concorrenza ai consorzi pluriservizio*. Laterza, Rome-Bari.
- Goodal, Francis, 1999. *Burning to serve. Selling Gas in Competitive Markets*. Landmark, Ashborne.

TST, Enero 2017, nº 32, pp.14-26

- Martínez, Alberte (coord.) et al., 2009. *La industria del gas en Galicia: del alumbrado por gas al siglo XXX, 1850-2005*, Lid Editorial, Barcelona.
- Millward, Robert, 2000. "The Political Economy of Urban Utilities in Britain, 1840-1950), in Dauntton, M. (ed.), *The Cambridge Urban History of Britain, III*. Cambridge University Press, Cambridge.
- \_\_\_\_\_, 2005. *Private and Public Enterprise in Europe. Energy, Telecommunications and Transport (1830-1990)*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Paquier, Serge et Williot, Jean-Pierre (dir.), 2005. *L'industrie du gaz en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'innovation entre marchés privés et collectivités publiques*. P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles.
- Sudrià, Carles, 1983. "Notas sobre la implantación y el desarrollo de la industria del gas en España, 1840-1901", *Revista de Historia Económica*, I, 2, pp. 97-118.
- \_\_\_\_\_, 1984. "Atraso económico y resistencia a la innovación: el caso del gas natural en España", *Documents d'Análisis Geogràfica*, 5, pp. 75-96.
- Williot, Jean-Pierre, 2005. "Du déclin au renouveau: la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle", in Paquier, Serge et Williot, Jean-Pierre(dirs.). 2005. *L'industrie du gaz en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'innovation entre marchés privés et collectivités publiques*. P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles, pp. 65-75.